5. LES FLUX ILLICITES DE CAPITAUX

La nécessité de s'attaquer au problème des flux financiers illicites a pris une importance accrue dans l'agenda politique à la fois en Afrique et à l'étranger au cours de la dernière année. Les Ministres africains ont mis en place un groupe de haut niveau présidé par l'ancien président Mbeki à ce sujet. Le Groupe a lancé un appel à l'action pour «traquer, bloquer, et récupérer" ces flux. La question de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal agressif est l'une des priorités de cette année du G-8, et le G-20 se penche également sur la question de la prévention de l'érosion des assiettes fiscales nationales à travers les transferts de bénéfices par les entreprises multinationales. Elle a également été débattue lors des réunions du Forum pour le partenariat avec l'Afrique, Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et du Forum mondial de l'OCDE sur le développement.
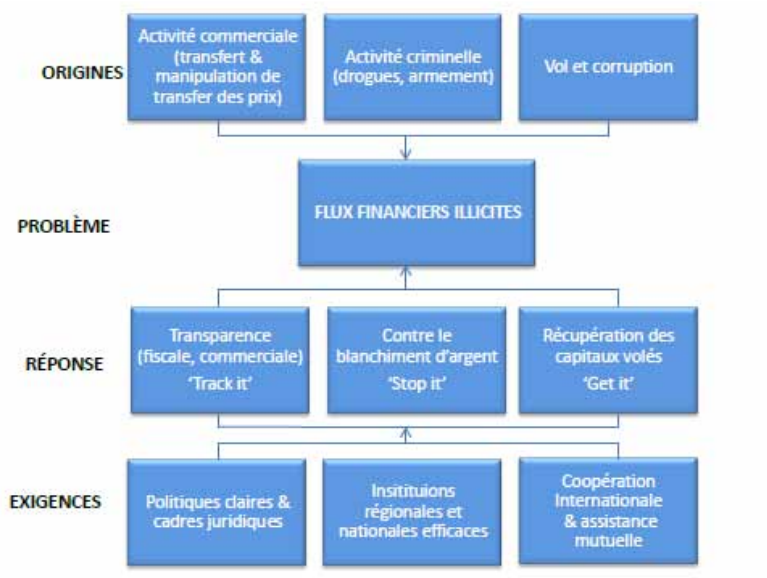
Les flux financiers illicites constituent un obstacle majeur au développement économique et à la réalisation des OMD en Afrique. Ils comprennent les fonds illégalement acquis, transférés ou utilisés. Les estimations sont discutées, mais il y a un consensus que les sommes sont importantes, ce qui réduit les ressources disponibles pour les gouvernements. Les estimations souvent citées évoquent un flux annuel moyen de plus de 1 trilliard de dollars au niveau mondial sur la période 2007-2009, la part de l'Afrique se situant autour de 6%, soit 60 milliards de dollars par an au cours de cette période - avec un pic en 2008, une baisse en 2009 à la suite de la crise, et une nouvelle hausse en 2010. Cela se compare à la moyenne des entrées de capitaux privés de 56 milliards de dollars, et à la moyenne d'aide publique au développement (APD) de 42 milliards de dollars sur la même période.